FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE DE L'EMPIRE VIE

L'Empire Vie majore le rendement de son Fonds du marché monétaire en ciblant 4,5 %[1]

Vous pouvez maintenant offrir à votre clientèle les avantages des garanties assorties aux fonds distincts ainsi qu'un rendement intéressant sur les placements[1], lui fournissant un « refuge » qui lui permet également de tirer profit du contexte actuel des marchés.

Pourquoi investir dans le Fonds du marché monétaire de l'Empire Vie?

Obtenez un taux d'intérêt plus élevé dans un « refuge » : aidez votre clientèle à obtenir un rendement plus élevé pendant qu'elle attend des conditions de marché plus favorables. Nous pourrions ajuster notre taux cible en fonction des hausses de taux d'intérêt.

Attirez une nouvelle clientèle et conservez votre clientèle actuelle : le fonds fournit un taux d'intérêt concurrentiel avec les avantages d'assurance des fonds distincts.

Comment peut-on arriver à 4,5 %[2]?

L'Empire Vie renonce temporairement à une partie des frais de gestion pour chaque catégorie de fonds.

Chaque catégorie de fonds bénéficie d'une réduction appropriée des frais de gestion.

Nous évaluons régulièrement les catalyseurs du marché afin de déterminer si nous devons modifier le taux cible.

Nous évaluons continuellement le rendement du portefeuille afin d'ajuster les frais pour les aligner au taux cible.

Taux cible

4,5 %[2]

Alors que les taux augmentent et influent sur le rendement brut du portefeuille, vous pouvez vous attendre à ce que ce taux de rendement cible augmente.

Exemple de calcul

Scénario	Rendement brut du portefeuille (A)	Ratio des frais de gestion (B)	Rendement net = A – B
Précédent	4,90 %	1,25 %	3,65 %
Taux promotionnel	4,90 %	0,40 % (réduit)	4,50 %

[1] Offert du 1er juillet 2023 au 28 juin 2024. L'Empire Vie se réserve le droit de modifier ou d'interrompre ce taux à tout moment.

[2] L'objectif de l'Empire Vie est d'offrir un taux de rendement annualisé de 4,5 % pendant une période donnée, du 1er juillet 2023 au 28 juin 2024. L'Empire Vie pourrait, à sa seule discrétion, et ce, en tout temps et sans préavis, augmenter ou réduire le montant des frais de gestion du Fonds du marché monétaire exonérés, ce qui aura par conséquent une incidence sur le taux de rendement.

Assurance et placements

Avec simplicité, rapidité et facilité[MD]

Empire Vie[MD]

Ressources à l'intention des clientes et des clients pour vous aider à parler de placement

Partagez ces ressources avec votre clientèle ou utilisez-les pour préparer vos conversations avec elle.

Obtenez une rémunération pendant que vous attendez (INV-2529)

Tout dépôt dans n'importe quelle catégorie du FPG du marché monétaire de l'Empire Vie est pris en compte dans notre programme de commission bonifiée sur la croissance pour les FPG de l'Empire Vie[3] pour les conseillères et les conseillers. Consultez le dépliant à l'intention des conseillères et des conseillers pour obtenir de l'information additionnelle.

Aider la clientèle à comprendre que le risque lié aux placements est plus essentiel que jamais (INV-3655)

Un contexte incertain de taux d'intérêt, l'inflation et les évènements géopolitiques actuels ont créé de la volatilité sur les marchés boursiers et fait réfléchir les investisseurs par rapport aux risques qu'ils prennent dans leur portefeuille. Cependant, vous pouvez aider votre clientèle à comprendre l'ampleur et la forme du risque lié aux placements en observant les variations du marché sur une période plus importante. C'est une étape essentielle pour déterminer le degré de risque que votre clientèle peut tolérer et la stratégie la plus adaptée à ses besoins.

Lorsque vos clientes et clients sont prêts, pensez à une stratégie d'achats périodiques par sommes fixes (INV-1314)

Les achats périodiques par sommes fixes contribuent à gérer le risque lié au prix. La mise en place de cette stratégie de placement à long terme augmente les chances de payer un coût moyen plus bas en comparaison de celui que l'on obtient en effectuant un placement ponctuel.

[3] La commission bonifiée sur la croissance des FPG est offerte sur les dépôts effectués entre le 2 janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

Détails du produit

Majoration du rendement du FPG du marché monétaire de l'Empire Vie	
Contrats et programmes admissibles	• Tout contrat qui comprend le Fonds du marché monétaire de l'Empire Vie • Programme de taux privilégiés pour les fonds de placement garanti (FPG) de l'Empire Vie • Programme de commission bonifiée sur la croissance pour les FPG de l'Empire Vie
Options de frais d'acquisition	• Frais d'entrée (FE) • Sans frais (SF) – Récupération auprès du conseiller ou de la conseillère • Série F/honoraires de service[4]
Limites	• Certaines catégories du Fonds du marché monétaire de l'Empire Vie (Catégorie Plus, Catégorie Plus 2, Catégorie Plus 2.1 et Catégorie Plus 3.0) facturent des frais d'assurance distincts en plus des frais de gestion et des frais opérationnels. • Pour ces catégories de fonds, le Fonds du marché monétaire de l'Empire Vie offrira un rendement cible de 4,5 %, mais le taux de rendement réel pourrait être moindre en raison du prélèvement des frais d'assurance.
Rémunération	• Aucune modification

[4] Toute commission pour les contrats avec série F est négociée entre le client ou la cliente et le conseiller ou la conseillère/le courtier ou la courtière et est versée directement par le client ou la cliente.

Les contrats de fonds distincts sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie). La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire de contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.** Veuillez lire la brochure documentaire, le contrat et l'aperçu du fonds avant d'investir. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Tous les taux de rendement sont calculés déduction faite des charges, des frais de gestion et des frais d'administration.

MD Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLÈRES ET AUX CONSEILLERS

Pour obtenir plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant ou représentante des ventes de l'Empire Vie ou rendez-vous sur www.empire.ca/fr.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité[MD]
empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

INV-1368006-FR-03/24